

Votre interlocuteur Frédéric CATHERINE
Téléphone +33 (0) 1 41 94 24 00
Télécopie +33 (0) 1 41 94 24 01
Courriel frederic.catherine
@dormakaba.com

Page 1 / 1

ATTESTATION

Par la présente la Sté dormakaba certifie que les produits de sa gamme portes automatiques piétonnes type portes tournantes TALOS débrayables répond à l'article 4 de l'arrêté du 21 décembre 1993 (portes et portails automatiques et semi-automatiques sur les lieux de travail), à savoir un effort de poussé statique inférieure à 220 Newton cette gamme est également conformes à la norme de sécurité EN 16005.

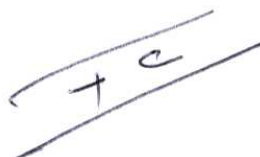
Certifie également que ces mécanismes répondent à l'article CO 48 dans la mesure où celui-ci est installé comme tel.
Ouverture par simple poussée dans le sens de l'évacuation.

Les Portes Talos

Ces mécanismes pourront le cas échéant être reliés à la détection incendie conformément à la norme NFS 61937 par adjonction du boîtier DAS 12/240 validé par le laboratoire EFECTIS sous le N° de rapport d'essais 11 M 248.

Fait à Créteil le 10 avril 2017

La Direction technique



Frédéric CATHERINE

dormakaba.
2-4 rue des Sarrazins
F - 94046 Créteil
France

Tél. +33 (0) 1 41 94 24 00
Fax +33 (0) 1 41 94 24 01
Fax commandes :
+33 (0) 1 41 94 24 18

Internet www.dorma.fr
contact.france@dorma.com

Capital 4 117 500 €
R.C.S. Créteil 309 456 440